

Saint-Étienne, lundi 4 septembre 2017

## Communiqué

**Le décret portant création de la Métropole signé :  
c'est une excellente nouvelle pour l'ensemble de notre agglomération,  
déclare Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne, président de Saint-Étienne  
Métropole.**

« Saint-Étienne Métropole n'a jamais aussi bien porté son nom se félicite Gaël Perdriau qui poursuit :

*En effet, le décret portant création de notre communauté urbaine en Métropole a été signé par le premier ministre, Edouard Philippe et le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, vendredi dernier et est paru au J.O, ce dimanche.*

*C'est désormais officiel, nous serons Métropole le 1er janvier prochain. C'est une excellente nouvelle.*

*Ce décret porte l'ambition que nous avons initiée dès 2014, avec une large majorité des maires de l'agglomération.*

*Après le passage en Communauté urbaine, nous n'avons ménagé ni notre temps ni nos efforts auprès des gouvernements successifs de Manuel Valls et d'Edouard Philippe, des ministres André Vallini, Jean-Michel Baylet et dernièrement encore de Gérard Collomb.*

*Nombreux alors étaient ceux qui pensaient que nous échouerions.*

*Je remercie tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont souhaité m'aider à porter ce projet ambitieux, notamment les élus de l'agglomération qui se sont engagés massivement pour ce passage en Métropole, ainsi que les préfets Fabien Sudry et Evence Richard.*

*Nous nous sommes battus pour faire évoluer la loi, non pas pour en changer les termes mais uniquement pour que le délai d'application soit prolongé.*

*C'est aussi le résultat d'un travail engagé dans un large consensus avec les communes membres, 47 sur 53 ont voté positivement pour cette Métropolisation.*

*Aux élus, je veux également associer les fonctionnaires qui ont réalisé de véritables prouesses et ceci dans un temps plus que limité et contraint.*

*Ce changement institutionnel de statut est capital pour le développement futur et harmonieux de notre territoire, tout le territoire, qu'il soit rural, urbain ou péri-urbain, dans les domaines aussi importants que l'économie, les transports, la santé ou encore l'enseignement supérieur.*

*Nous faisons désormais partie des Métropoles qui compteront à l'avenir en Auvergne-Rhône-Alpes, la 2ème région de France et la 6ème européenne.*

*Il nous sera ainsi possible de discuter et contractualiser directement avec l'État et la Région.*

*Le passage en Métropole nous permet de devenir une véritable locomotive sur les grands dossiers de développement au bénéfice de notre territoire, de ses habitants et des territoires environnants avec lesquels notre avenir est commun ».*

**Gaël Perdriau**  
**Maire de Saint-Étienne**  
**Président de Saint-Étienne Métropole**

Contact presse  
Pierre Chappel : 06 13 17 03 85  
[pierre.chappel@saint-etienne.fr](mailto:pierre.chappel@saint-etienne.fr)